

La Résidence Accueil « Bel Horizon »

Un habitat pérenne pour des personnes en souffrance psychique

MISSION DU SERVICE

Le dispositif accueille des **personnes en situation de précarité et/ ou de handicap psychique, adhérant à une démarche de soins engagée**. Il met à leur disposition des logements de types studio, T2 ou T3. Tous sont situés à **Oloron Sainte Marie**. Une équipe du CHP (Unité De Vie Sociale – UDVS), travaillant dans nos murs, nous accompagne dans la réalisation de nos activités. Nos missions sont de :

Rendre l'usager acteur de ses projets :

- via un contrat associant le résident, l'OGFA et le CHP ;
- par l'élaboration d'un projet d'accompagnement ;
- en lui proposant un espace d'expression à travers la consultation des usagers ;
- en lui donnant la parole concernant sa prise en charge sur le service, lors de réunions collectives, en présence des représentants de l'OGFA et du CHP.

Favoriser l'inclusion sociale de l'usager :

- par l'accès à un logement dans la cité et le maintien et/ ou le développement de leur autonomie à vivre dans un logement (seul ou en colocation) ;
- en limitant les risques d'isolement ;
- en permettant et favorisant la restauration des liens sociaux et familiaux.

Permettre une prise en charge globale du résident :

- par le travail de coordination de l'équipe pluridisciplinaire, tant sur le champ social et médico-social, que sur le sanitaire ;
- par la mise en œuvre des aides et des compensations nécessaires au maintien dans le logement.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accompagnées : **20**

Sexe : **5 femmes et 15 hommes**

Moyenne d'âge : **41 ans**

Durée moyenne de séjour : **3 ans**

Taux d'occupation : **98 % hors extension et 78 % avec les 5 nouvelles places** (les 3 dernières places disponibles ont été pourvues en fin d'année 2024)



Année d'ouverture : 2018

Nombre de salariés : 2 + 1 coordinatrice et 1 responsable de pôle

Nombre de places : 20

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| Tranches d'âge (effectif présent au 31/12/2024) : un effectif relativement « jeune »

RA « Bel Horizon » 2024

Age	Effectif	%
18 – 24	1	6 %
25 - 49	13	76 %
50 – 59	2	12 %
60 – 69	1	6 %
Total	17	100 %

| Une mixité générationnelle

La moyenne d'âge est de 41 ans : plus de 50 % des résidents ont moins de 40 ans et 18 % de l'effectif ont plus de 50 ans. La mixité générationnelle, observée ces deux dernières années, se confirme aussi en 2024.

RA 2024—OGFA—1

| L'insertion professionnelle pour 17 % des résidents

- 1 résident travaille en milieu protégé au sein d'un ESAT ;
- 1 personne est suivie dans le cadre du dispositif emploi accompagné ;
- 1 personne est suivie par France Travail.

| L'accompagnement d'un public plus jeune

Les trois dernières admissions concernent un public plutôt jeune, de moins de 35 ans. Son accueil nécessite de répondre à un **besoin d'étayage éducatif**, favorisant l'acquisition de compétences sociales et relationnelles, en vue d'une insertion. Il est fréquent qu'une problématique d'addiction soit présente et nécessite d'être prise en compte dans le cadre de l'accompagnement avec, notamment, l'orientation vers des partenaires spécialisés. La mise en place d'éducateurs à domicile, en complément de l'intervention de la RA, a été nécessaire en 2024 pour un résident de 19 ans.

| Une mobilité partielle mais en augmentation

5 usagers disposent du permis de conduire et, parmi eux, 3 sont véhiculés.

| Des mesures de protection pour 95 % des résidents

9 personnes sont sous curatelle renforcée ; 1 personne est sous tutelle et 7 personnes n'ont pas de mesure.

| Des personnes bénéficiant toutes de ressources stables

12 résidents disposent de l'AAH, 3 personnes perçoivent une pension d'invalidité, 1 personne perçoit, en plus de l'AAH, une rémunération d'ESAT et 1 usager est bénéficiaire du RSA.

| Des étayages nécessaires pour le maintien au domicile

50 % des personnes ont besoin d'une aide ou d'une supervision pour la réalisation des actes du quotidien ; 50 % sont autonomes et bénéficient d'une simple veille. Dans le détail :

- 8 personnes ont besoin d'une aide de l'UDVS pour la réalisation des actes du quotidien ;
- 2 résidents bénéficient d'une aide à la confection de repas ;
- 4 d'une aide au ménage ;
- 6 d'une aide aux courses ;
- 3 résidents disposent, en plus, d'une PCH.

L'équipe OGFA intervient auprès de l'ensemble des résidents pour de la stimulation au ménage.

| Les hospitalisations séquentielles comme modalité d'hospitalisation

2 personnes disposent d'hospitalisations séquentielles, à raison d'une semaine tous les 3 mois. Nous décomptons peu d'hospitalisations complètes, que ce soit pour des soins psychiques ou somatiques.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

| Mise en œuvre d'un programme de prévention santé (AAP Santé ARS 2024), au profit des publics de la plateforme d'Oloron

Ce programme a permis aux usagers de la RA de se mobiliser autour d'activités et d'ateliers variés tout au long de l'année :

- Actions de prévention : les conduites à risque et l'hygiène buccodentaire ;
- Activités sportives : sorties montage, randonnées et après-midi sportives ;
- Ateliers diététiques : confection de menus équilibrés et peu coûteux ;
- Atelier « jardin potager » : réalisation d'un potager de A à Z.

Dans ce cadre, de nombreux partenariats ont été noués (IFAS, Addictions France, CHP...). L'UDVS propose en sus, un atelier socio-esthétique et des activités physiques adaptées.

| La RA a pu aussi bénéficier du report sur le 1^{er} semestre du budget non consommé 2023 de la conférence des financeurs « prévenir le risque de perte d'autonomie » participant au maintien d'activités engagées en 2023 jusqu'à fin juin 2024 (sorties collectives mensuelles, médiation animale, etc.).

| Les élections des membres du Conseil de la Vie Sociale ont eu lieu en fin d'année 2023. 2024 constituait donc la première année pleine de fonctionnement. 3 séances se sont déroulées durant lesquelles les représentants des résidents ont été consultés dans le cadre des actualisations du Livret d'accueil, du Règlement de fonctionnement et du Contrat de séjour. Après relecture des documents réglementaires, le CVS a émis un avis favorable. Des sujets importants, comme la recherche de nouveaux locaux pour la plateforme, l'organisation du service suite au départ de la coordinatrice en congés maternité, ou le financement des activités ont été abordés et débattus.

| Montée en charge continue dans le cadre de l'extension obtenue en 2023

7 personnes ont été admises au cours de l'année et, parmi elles, 4 ont pu accéder à leur logement. L'entrée effective dans les appartements des 3 autres nouveaux résidents aura lieu en début d'année 2025. Les 20 places sont donc à ce jour pourvues. Les entrées ont été contre balancées par 2 sorties, l'une pour accéder à un logement privé, l'autre constitue une rupture de parcours avec un retour à la rue de la personne.

PERSPECTIVES

Nous mènerons en 2025 :

- La révision du projet de service ;
- L'autoévaluation du dispositif à partir du référentiel de l'HAS ;
- Le déploiement d'OGIRYS, nouveau logiciel métier de l'OGFA